

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE CONSTRUCTION FACE À LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Face aux enjeux de la crise sanitaire pour le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, la CERC PACA propose de nouvelles notes de conjoncture flash, synthétisant les informations économiques connues à l'heure actuelle. Cette 2^{ème} note permet de mettre en évidence les premiers signes de la reprise.

47%
des chantiers de Bâtiment sont ouverts en
PACA au 6 mai 2020
Source : Réseau des CERC

INFO DERNIERE MINUTE : Enquête Réseau des CERC

La CAPEB et la Fédération Française du Bâtiment ont sollicité le Réseau des CERC afin d'établir un suivi hebdomadaire du fonctionnement des chantiers du Bâtiment et de l'activité des salariés. Cette première enquête, menée entre le 5 et 6 mai, révèle que **47%** des chantiers de Bâtiment sont ouverts en Provence-Alpes-Côte d'Azur (contre 52% au niveau national). Ils permettent de maintenir l'activité de 53% des salariés et intérimaires ETP (Equivalent Temps plein) présents avant la crise sanitaire (contre 55% au niveau national).

Retrouvez les résultats complets dans notre publication « Suivi de la reprise des chantiers Bâtiment suite à la crise sanitaire Covid-19 » du 7 mai 2020.

Situation actuelle de la filière :

Après plusieurs semaines d'arrêt, l'ensemble de la filière Construction est mobilisé pour permettre une reprise des chantiers. Le redémarrage est enclenché mais progressif. Dans sa note de conjoncture du 7 mai, l'INSEE fait ainsi état **d'une remontée graduelle** du taux d'activité dans le secteur construction : au niveau national, la perte d'activité par rapport à la normale est ainsi passée en un mois de 89% (26 mars) à 79% (23 avril). Elle est à 75% au 7 mai.

-12%
d'activité pour l'artisanat du bâtiment en
PACA et Corse au T1 2020 par rapport au
T1 2019
Source : CAPEB

Bâtiment



La CAPEB a publié en avril sa note de conjoncture sur l'activité de l'artisanat du bâtiment au 1^{er} trimestre 2020. Le confinement mis en place depuis la deuxième quinzaine de mars a considérablement paralysé l'activité, qui enregistre **une baisse de -12%** en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse sur l'ensemble du 1^{er} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2019. Il s'agit du recul le plus important enregistré par la filière sur un trimestre, surpassant la chute observée au 4^{ème} trimestre 2009.

Cette baisse d'activité régionale est du même ordre de grandeur que celle enregistrée à l'échelle nationale (-12%). Elle concerne à la fois la construction neuve (-14% à l'échelle nationale) et l'entretien-rénovation (-10,5% à l'échelle nationale).

68%
des entreprises du bâtiment ont repris au
moins partiellement leur activité en PACA à
fin avril 2020
Source : FFB

De son côté, la FFB estime dans la 2^{ème} vague de son enquête, réalisée auprès de ses adhérents entre le 24 et le 27 avril 2020, que **68%** des entreprises ont repris, au moins partiellement, leur activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur (contre 64% à l'échelle nationale). Pour autant, l'activité représente seulement **1/3 de l'activité « normale »** à cette date, en Provence-Alpes-Côte d'Azur comme à l'échelle nationale.

Cette reprise d'activité a nécessité de multiples adaptations dans la gestion des chantiers, avec un surcoût estimé à environ 10% par la FFB.

69% des entreprises du Bâtiment ayant répondu à l'enquête déclarent recourir encore au chômage partiel pour tout ou partie de leur personnel en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi, plus de la moitié des salariés se trouvaient au chômage partiel à fin avril.

Note : Les enquêtes flash portées par les organisations professionnelles ont été menées auprès de leurs adhérents

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE CONSTRUCTION FACE À LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Situation actuelle de la filière :



Travaux Publics

28%
des entreprises TP sont encore à l'arrêt en
PACA au 30 avril 2020

Source : FNTP

La troisième enquête flash de la FNTP, réalisée entre le 28 avril et le 4 mai 2020, souligne la reprise de l'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur : **28%** des entreprises sont encore à l'arrêt au 30 avril, contre 67% au 10 avril et 85% le 26 mars (respectivement 17%, 70% et 80% à l'échelle nationale). Et la très grande majorité des entreprises arrêtées (75%) envisage une reprise d'ici fin mai.

Pour les entreprises ayant retrouvé le chemin des chantiers au 30 avril, le niveau d'activité global moyen est de **51%** (contre 40% au 10 avril). Plus de la moitié des répondants estime avoir repris à un niveau supérieur à 50%, mais moins d'une entreprise sur dix indique avoir actuellement un niveau d'activité quasi normal (à 90% ou 100%).

26%
de CA en avril 2020 par rapport à un mois
« normal » pour les entreprises TP de PACA

Source : FNTP

Au global, le chiffre d'affaires pour le mois d'avril 2020 représente en moyenne **26% d'un mois « normal »** (17% sur l'ensemble du pays).

Le principal frein à la reprise d'activité résulte d'un manque d'approvisionnement en EPI selon les entreprises interrogées, mais la perception des difficultés s'améliore (c'est un frein très important pour 32% d'entre elles, contre 74% lors de l'enquête du 10 avril). En revanche, la perception sur le nombre d'appels d'offre se dégrade : leur faiblesse est aujourd'hui perçue comme un sujet de préoccupation très important pour 49% des entreprises interrogées, contre 38% lors de la précédente enquête.

De fait, seulement 8% des entreprises interrogées pensent que la perte d'activité enregistrée en mars et avril pourra être récupérée d'ici la fin de l'année, contre 77% qui pensent que cela sera impossible.



Industrie des matériaux

50%
des adhérents UNICEM Sud PACA et Corse
ont la totalité de leur site en activité à fin
avril 2020

Source : UNICEM

La dernière enquête de l'UNICEM pour la semaine du 27 avril au 1^{er} mai confirme le redémarrage de l'industrie des matériaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse : **50%** des entreprises interrogées voient la totalité de leurs sites en activité à fin avril, et 27% en ont au moins 60%.

La reprise reste partielle : la moitié des entreprises interrogées sont actuellement à au moins 40% d'activité par rapport à l'année dernière.

Le ressenti sur l'activité future est positif : 82% des entreprises estiment que leur activité sera en hausse dans les deux semaines à venir. L'obstacle principal qui ressort pour la reprise de l'activité de l'industrie des matériaux reste le manque de commande (c'est le cas pour 59% des entreprises interrogées) et la difficulté de mettre en place les gestes barrières par les clients.

Note : Les enquêtes flash portées par les organisations professionnelles ont été menées auprès de leurs adhérents

Édition du 7 mai 2020

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE CONSTRUCTION FACE À LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Situation actuelle de la filière :

40%

des chantiers de construction de logements neufs ont repris en PACA à fin avril 2020

Source : FPI Provence

Promotion Immobilière dans le collectif et l'individuel groupé

Les mesures prises par l'ordonnance n°2020-427 du 15 avril 2020 pour corriger l'ordonnance sur les délais d'instruction des autorisations d'urbanisme sont un début de leur pour l'ensemble de la filière pour permettre une reprise. Pour autant, le report des élections municipales reste un frein au retour des autorisations de permis de construire.

La crise sanitaire a eu d'autres conséquences sur le 1^{er} trimestre 2020 ; les 15 derniers jours ont été amputés par le début du confinement, et les réservations et mises en ventes ont fortement diminué. Le délai d'écoulement des stocks a augmenté au-delà du délai moyen de 12 mois, qui présente un marché stable.

Alors qu'il y a un mois la quasi-totalité des promoteurs adhérents à la FPI Provence* avaient arrêté leurs chantiers, soit la construction de 14 500 logements neufs, ils annoncent à fin avril 2020 le redémarrage de **40%** des chantiers, avec le respect des règles sanitaires exigées. Ils envisagent une reprise de l'ordre de 70% à fin du mois de mai, et espèrent que la totalité des chantiers auront redémarré à la mi-juin.

-14%

des ventes de maisons individuelles en secteur diffus au 1^{er} trimestre 2020 comparé au 1^{er} trimestre 2019

Source : LCA-FFB

Promotion Immobilière dans l'individuel diffus

Les ventes de maisons individuelles en secteur diffus accusent un repli significatif au niveau national (-16% au 1^{er} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2019), avec une concentration de la baisse au mois de mars (-44% en mois glissant). La région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse n'échappe pas à cette dégradation de l'activité : -14% au 1^{er} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2019.

Par ailleurs, l'enquête flash réalisée par LCA-FFB (29-30 avril) auprès des aménageurs fonciers, constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers et rénovateurs adhérents apporte des éléments sur le niveau de la reprise au niveau national : à fin avril, les répondants déclarent une activité commerciale à 24% d'une activité « normale », une activité études à 37% et une activité chantiers à 47%.

Logement social

Après CDC Habitat et In'li qui ont annoncé une commande de 40 000 logements en VEFA dans les 12 prochains mois, de nouveaux bailleurs suivent le même chemin ; ainsi, Habitat en Région, pôle national des opérateurs de logement social, filiale des Caisses d'Épargne et du Groupe BCE, ont annoncé le 30 avril la commande de 8 000 logements locatifs sociaux et intermédiaires en VEFA pour les 18 prochains mois.

Note : Les enquêtes flash portées par les organisations professionnelles ont été menées auprès de leurs adhérents

* La FPI Provence ne couvre pas l'ensemble de la région. Son périmètre concerne les Bouches-du-Rhône, le Var Ouest, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence.

Etat des lieux sur l'emploi :

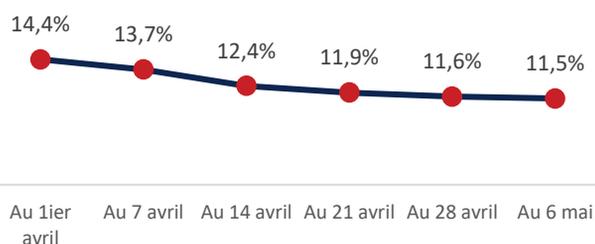


Le tableau de bord de la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) du 6 mai indique que **près de 12,1 millions de salariés** sont concernés par une demande d'activité partielle en France. Le secteur Construction pèse **11,5%** du total contre 14,4% début avril. Il reste le 2^{ème} secteur le plus concerné par le dispositif après le commerce.

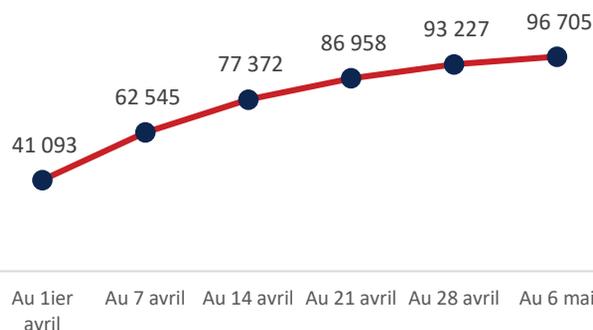
Notons que ces données correspondent au nombre cumulé de salariés concernés par une demande d'activité partielle. Ce chiffre est issu des Demandes d'Autorisations Préalables (DAP) déposées par les établissements souhaitant y recourir pour motif de COVID-19. Ces informations ne portent que sur les demandes préalables, et ne prennent pas en compte les heures réellement travaillées ou chômées, renseignées dans un second temps par les entreprises lors des demandes d'indemnisation des salaires versés. Elles ne donnent donc qu'un aperçu partiel de la situation sur le marché du travail, notamment de la reprise d'activité.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, on estime que **96 700 salariés** ont fait l'objet d'une demande d'activité partielle au 6 mai (7% du national).

Part du secteur Construction sur l'ensemble des salariés avec une demande d'activité partielle en France
(Source : DARES)



Salariés du secteur Construction avec une demande d'activité partielle en Provence-Alpes-Côte d'Azur
(Source : Estimation CERC sur la base des données DARES)



Appel aux dispositifs de soutiens publics :



Le ministère de l'Économie a mis en ligne le 30 avril deux tableaux de bord permettant de suivre, par secteur d'activité et par région, l'attribution des fonds de solidarité et des prêts garantis par l'État. Ces tableaux de bord sont mis à jour en temps réel.

Prêts Garantis par l'État (État, BPI, banques)

Ce prêt s'adresse à toutes les entreprises, à de rares exceptions près. Le prêt bénéficie d'une garantie de l'État à hauteur de 70 à 90%, selon la taille de l'entreprise. Il permet de soutenir la trésorerie des entreprises concernées, en couvrant jusqu'à 3 mois du chiffre d'affaires 2019. Il s'agit d'un prêt sur un an avec un remboursement in fine sauf si l'entreprise choisit l'option d'amortissement moyen terme (sur un maximum de 5 ans) entre le 8^{ème} et le 10^{ème} mois.

Au 30 avril 2020, ce PGE a été demandé par **4 681 entreprises** de la construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour un encours total accordé de **519 M€**. Le secteur de la construction est le 3^{ème} secteur d'activité le plus demandeur dans la région, derrière le commerce et l'hébergement/restauration.

Appel aux dispositifs de soutiens publics :



Aide défiscalisée du Fonds de Solidarité (État, Régions)

Ce fonds de solidarité, mis en place par l'État avec les Régions, s'adresse aux commerçants, artisans, professions libérales et autres agents économiques, quel que soit leur statut et leur régime fiscal et social (y compris micro-entrepreneurs), les plus durement touchés par la crise sanitaire. Pour le mois d'avril 2020, y sont éligibles les TPE de 10 salariés ou moins ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 million d'euros et un bénéfice annuel imposable inférieur à 60 000 euros sur le dernier exercice clos, et ayant soit fait l'objet d'une fermeture administrative, soit subi une perte d'au moins 50% de leur chiffre d'affaires en avril 2020 par rapport à avril 2019 ou par rapport au chiffre d'affaires mensuel moyen de l'année 2019. Cette aide, qui pourra aller jusqu'à 6 500 € par entreprise, contient deux volets : une subvention versée directement par la DGFIP, d'un montant égal à la perte déclarée de chiffre d'affaires en avril 2020, dans la limite de 1 500 €, et, pour les entreprises les plus en difficulté, une subvention versée par les régions, d'un montant compris entre 2 000 euros et 5 000 euros selon la taille et la situation de l'entreprise.

Au 7 mai 2020, dans le cadre du 1^{er} volet de ce fonds de solidarité, **31,2 M€** ont été distribués à **21 820 entreprises de la construction** en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit une moyenne de **1 428 euros/entreprise**. Le secteur de la construction est le 2^{ème} secteur d'activité le plus demandeur dans la région, derrière le commerce.

Concernant le second volet de l'aide, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a annoncé sa participation à hauteur de **36 M€**, alors que l'ensemble des Régions de France annoncent participer à hauteur de 500 M€.

Ce fonds vient en complément du report de toutes les charges sociales et fiscales.

Report de charges sociales et fiscales, et aide « exceptionnelle » pour les artisans et les indépendants

En complément du fonds de solidarité de l'État, une nouvelle aide "exceptionnelle" de 1 250 euros maximum, versée directement par l'URSSAF, a été débloquée en avril 2020 aux artisans et indépendants. Le montant de cette aide n'excède pas le montant des cotisations annuelles au RCI, et est financée par le fonds de retraite complémentaire des indépendants. Si les chiffres exacts ne sont pas connus pour la filière Construction, il est probable que cette aide concerne massivement le secteur du Bâtiment, au vu de la taille des entreprises : 75% des établissements avaient 0 salarié en 2017. S'ajoute à cette aide « exceptionnelle » la prise en charge totale ou partielle des cotisations et contributions sociales.

De plus, l'État a annoncé le 4 mai 2020 le report, voire l'annulation, des charges sociales et fiscales de toutes les entreprises (sous certaines conditions) pour les mois de mars, avril et mai. Aucune demande préalable n'est nécessaire pour les entreprises de moins de 5 000 salariés.

En région, un « plan Marshall » de 1,4 milliards d'euros :



Ce plan vise en premier lieu à soutenir l'économie de façon immédiate, en injectant 227,5 M€ dans tous les secteurs économiques, dont par exemple un fond de 10 M€ spécifiquement dédié aux TPE PME. Ce fonds est également abondé à hauteur de 10 M€ par la Banque des Territoires. Une deuxième phase prévoit un plan de relance de 1,2 milliards d'euros, dont par exemple 88 M€ d'ores-et-déjà dévolus aux maires et intercommunalités.

Zoom sur la commande publique :

La commande publique représente 60% à 70% de la commande dans les Travaux Publics et 20% à 30% dans le Bâtiment. Elle est donc un levier indispensable à la reprise économique du secteur construction dans les territoires. Mais entre la crise sanitaire et le report des élections municipales, on peut craindre des retards dans les plans de programmation des investissements et des arbitrages budgétaires significatifs.

Les appels d'offre Travaux Publics

-4%

d'évolution du montant des appels d'offre TP publiés au T1 2020 par rapport au T1 2019 en PACA

Source : Vecteur Plus pour FNTF

Au niveau national, la valeur des marchés de Travaux Publics s'inscrit en baisse au début de l'année avec -9% au 1^{er} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2019. Même si un recul est observé dès le mois de février en France, la baisse est surtout imputable au mois de mars (-22% entre mars 2020 et mars 2019).

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la tendance est également à la baisse, mais de manière plus modérée : le montant des marchés affiche **-4%** au 1^{er} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2019.

Les appels d'offre publics en Bâtiment

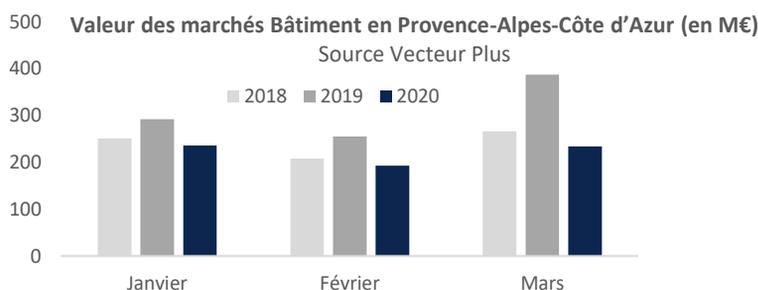
-29%

d'évolution du montant des appels d'offre Bâtiment publiés au T1 2020 par rapport au T1 2019 en PACA

Source : Vecteur Plus pour FFB

Au niveau national, la valeur des marchés de Bâtiment s'inscrit également en baisse avec -14% au 1^{er} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2019, et un repli qui se concentre sur le mois de mars (-30% entre mars 2020 et mars 2019).

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la situation semble plus dégradée qu'au niveau national, avec une baisse de **-29%** enregistrée entre le 1^{er} trimestre 2020 et le 1^{er} trimestre 2019, et un mois de mars particulièrement contracté.



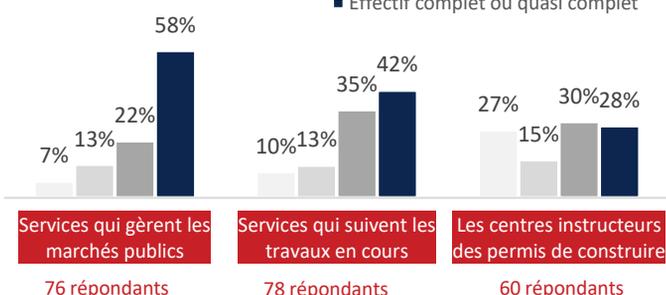
Enquête flash sur le fonctionnement des services des collectivités locales de la région

La CERC PACA a lancé une enquête (du 28 avril au 5 mai) auprès des collectivités locales qu'elle contacte régulièrement dans le cadre de son observatoire de la commande publique*. L'objectif de cette enquête est de mesurer le fonctionnement actuel des services en lien avec le secteur construction et de recueillir leur opinion sur la reprise. Il ressort que **près de 60%** des services gérant les marchés publics travaillent à effectif complet, alors que les services suivant les travaux et les centres instructeurs semblent pour l'instant travailler à effectif plus réduit. Les perspectives à venir sont plutôt encourageantes dans la mesure où 70% des répondants (en moyenne) ressentent une reprise des sollicitations de leur service.

Effectif travaillant actuellement que ce soit en présentiel ou en télétravail **

Source CERC PACA

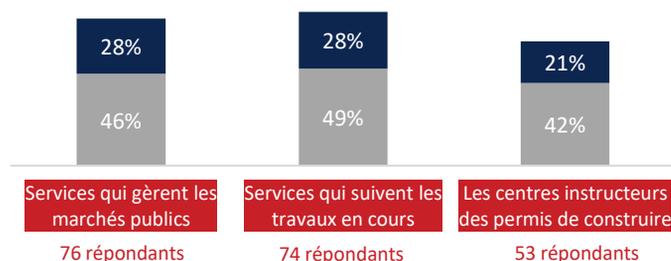
■ Effectif minimum
■ Effectif très réduit
■ Effectif réduit
■ Effectif complet ou quasi complet



En termes de sollicitations de vos service, ressentez-vous une reprise de l'activité ?

Source CERC PACA

■ Plutôt oui
■ Oui complètement



* 179 collectivités ciblées parmi les communes et EPCI les plus grandes de la région et représentant 60% à 70% de la commande publique.

** effectif minimum : moins de 20%, très réduit : entre 20% et 40%, réduit : entre 50% et 80%, complet ou quasi complet : plus de 80%

Prévision de l'impact économique :

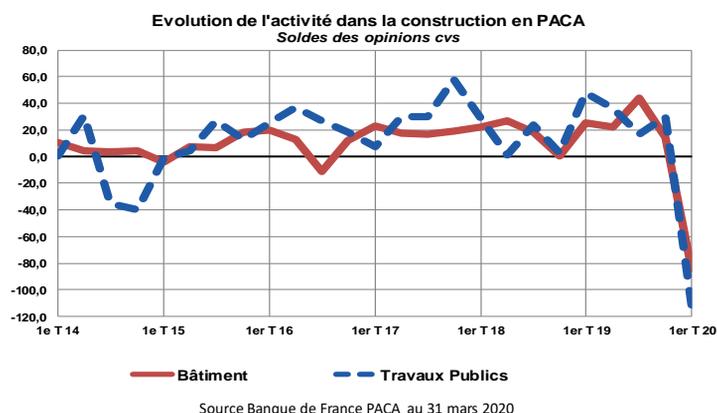


Tendance macro-économique

Le 2^{ème} Projet de Loi de Finances Rectificatives, voté le 25 avril 2020, est désormais établi sur la base d'une perte annuelle de -8% du PIB (en tenant compte de la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai 2020). Ce chiffre corrobore l'estimation du FMI (14 avril) qui anticipe la baisse annuelle du PIB à -7,2% pour la France.

Pour le 1^{er} trimestre 2020, l'INSEE estime la perte à -5,8%, soit la baisse trimestrielle la plus forte jamais enregistrée depuis 1949. Sur le secteur de la Construction, la production nationale est en fort retrait au 1^{er} trimestre 2020 (-12,6%) du fait de l'arrêt quasi-total des chantiers fin mars.

Cette forte baisse d'activité du secteur Construction au 1^{er} trimestre 2020 se retrouvera sans aucun doute en Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'INSEE ne fournit pas de chiffres précis au niveau régional, mais les enquêtes d'opinion, qui sont un bon reflet de l'activité des entreprises, illustrent bien la tendance du 1^{er} trimestre 2020. Ainsi, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les soldes d'opinion de l'activité chutent dans le Bâtiment comme dans les Travaux Publics pour atteindre le niveau le plus bas de l'historique selon les enquêtes menées par la Banque de France.



Avec le concours de nos adhérents :



Sources utilisées dans cette note de conjoncture : Enquêtes flashs et note de conjoncture FFB, FNTF, UNICEM, CAPEB, FPI Provence, LCA-FFB. Echanges avec les représentants régionaux des organisations professionnelles, Ministère du Travail, Ministère de l'Economie, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, INSEE, DARES, Banque de France, Vecteur Plus.